

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 30 JUIN 2016

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	30/06/2016	31/12/2015
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 287 945	1 412 936
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	1 290 575	2 186 475
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	4 286 905	4 224 369
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	3.2	4 969 213	4 659 118
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	37 564 194	36 990 019
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts exigibles		38 878	142 477
Actifs d'impôt différé		184 113	107 506
Comptes de régularisation et autres actifs		283 193	157 931
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 363 139	1 364 635
Immobilisations incorporelles	3.6	136 900	138 135
Écart d'acquisition		-	-
TOTAL		51 405 056	51 383 602

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 30 JUIN 2016

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	30/06/2016	30/06/2015
Intérêts et produits assimilés	2.2	1 165 046	1 219 745
Intérêts et charges assimilés	2.2	301 464	355 065
Marge d'intérêt		863 582	864 680
Commissions (Produits)	2.3	195 853	183 547
Commissions (Charges)	2.3	15 801	15 001
Marge sur Commissions		180 051	168 547
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		67 562	51 494
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		33 614	6 340
Produits des autres activités		2 952	9 989
Charges des autres activités		43 668	41 449
PRODUIT NET BANCAIRE		1 104 092	1 059 601
Charges générales d'exploitation		517 145	506 846
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		55 244	51 242
Résultat Brut d'Exploitation		531 703	501 512
Coût du risque	2.1	-281 364	-371 285
Résultat d'Exploitation		250 339	130 228
Quote-Part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	36	1
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		250 374	130 227
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés		89 417	47 006
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		160 958	83 221
Intérêts minoritaires		30	720
Résultat net Part du groupe		160 928	82 501
Résultat par action		14,79	7,73
Résultat dilué par action		14,79	7,73

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2016

(En milliers de DH)

	30/06/2016	31/12/2015
Résultat net	160 958	76 408
Écarts de conversion	106	1 039
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	35 456	-10 709
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Réévaluation des immobilisations	-	-
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	1128	3 661
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	-	-
Impôts	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	36 690	-6 009
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	197 647	70 399
Dont part du Groupe	197 618	75 848
Dont part des intérêts minoritaires	30	-5 449

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	30/06/2016	31/12/2015
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		7	7
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	4 283	6 308
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés		1 777 725	2 485 651
Dettes envers la clientèle		39 379 514	38 425 901
Titres de créance émis		3 019 640	3 519 495
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles		18 542	2 528
Passifs d'impôt différé		219 881	198 415
Comptes de régularisation et autres passifs		615 494	485 068
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	384 636	398 959
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 539 656	1 526 189
Capitaux propres		4 445 678	4 335 081
Capitaux propres part du groupe		4 394 317	4 283 748
Capital et réserves liées		3 707 386	3 705 364
Réserves consolidées		453 858	460 967
Gains ou pertes latents ou différés		72 145	35 561
Résultat net de l'exercice		160 928	81 857
Intérêts minoritaires		51 362	51 332
TOTAL		51 405 056	51 383 602

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN 2016

(En milliers de DH)

FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2016	30/06/2015
Résultat avant impôts	250 374	130 227
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	55 244	51 242
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	207 640	269 069
+/- Dotations nettes aux provisions	-12 532	99 687
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	317	455
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	13 612	49 085
+/- Autres mouvements	40 713	44 099
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	304 995	513 636
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	124 140	2 607 070
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	144 616	-59 057
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	922 161	-3 153 778
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	77 234	210 639
- Impôts versés	-166 043	-21 451
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	1 102 107	-416 577
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle,	1 657 477	227 286
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-52 829	-26 316
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-52 829	-26 316
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-87 050	-236 385
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-500 000	-0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-587 050	-236 385
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	106	1 767
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 017 704	-33 648

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE

	30/06/2016	30/06/2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 175 706	1 763 385
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 412 929	1 564 447
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	762 776	198 938
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 193 409	1 729 737
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 287 939	1 005 726
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 905 471	724 011
Variation de la trésorerie nette	1 017 704	-33 648

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2016

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées ou capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2014	1 067 899	2 535 392	-	697 436	42 609	4 343 337	58 225	4 401 562
Opérations sur capital	20 222	78 645	-	-	-	98 867	-	98 867
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-234 938	-	-234 938	-1 447	-236 385
Autres	-	3 205	-	-3 205	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	81 857	-	81 857	-5 449	76 408
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-10 709	-10 709	-	-10 709
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	3 661	3 661	-	3 661
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	1 039	-	1 039	-	1 039
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	1 039	-7 048	-6 009	-	-6 009
Autres	-	-	-	635	-	635	2	638
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015	1 088 121	2 617 242	-	542 824	35 561	4 283 749	51 332	4 335 081
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-87 050	-	-87 050	-	-87 050
Autres	-	2 022	-	-2 022	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	160 928	-	160 928	30	160 958
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	35 456	35 456	-	35 456
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	1 128	1 128	-	1 128
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	106	-	106	-	106
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	106	36 584	36 690	-	36 690
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 30 juin 2016	1 088 121	2 619 265	-	614 786	72 145	4 394 317	51 361	4 445 678

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

Les normes et principes comptables n'ont subi aucun changement par rapport à la publication effectuée au 31/12/2015.

PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Préambule

Le Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes du Crédit Agricole S.A.

En 2008, le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés au Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Pour les provisions individuelles et collectives, les paramètres de calcul de la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut ont été affinés et appliqués de la même manière pour la consolidation au 30 juin 2016 selon les règles BAM et pour les comptes adressés à Crédit Agricole SA.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, la définition de contrôle, selon IFRS 10 comporte les trois éléments suivants :

- le pouvoir détenu sur l'entité émettrice ;
- l'exposition ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice ;
- la capacité du Crédit du Maroc d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Crédit du Maroc contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis.

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises. Ces deux types de partenariats se distinguent par les droits et obligations des parties à l'entreprise.

- **Entreprise commune** : les coparticipants ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque coparticipant comptabilise ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.

- **Coentreprise** : les coentrepreneurs ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et 11. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- **l'intégration globale**, applicable selon les conditions citées par la norme IFRS 10 ;
- **la mise en équivalence**, pour les coentreprises ayant des droits sur l'actif net, tel que cité par la norme IFRS 11 ;
- **la quote-part des actifs, passifs, charges et produits**, pour les entreprises communes ayant des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, selon la norme IFRS 11.

Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

Regroupements d'entreprises - écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2016.

LIVRET FINANCIER

PUBLICATION DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2016

page 5

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE CRÉDIT DU MAROC AU 30 JUIN 2016

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation (*)
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	EC
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	IG
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	124 000		66,66	66,66	IG
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	IG
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	IG
Crédit du Maroc Offshore		1 655	100,00	100,00	IG
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	IG

* EC : Établissement consolidant - IG : Intégration globale

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

1. Gouvernance et organisation de la gestion des risques

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques découlent des principes généraux de la gouvernance de la banque.

1.1 La Gouvernance

Les principales instances sont :

- Le Conseil de Surveillance et ses comités spécialisés (comité d'audit, comité de nomination et rémunération).
- Le Directoire.
- Les comités de gestion.

Responsabilités des acteurs :

Le Conseil de Surveillance

Il est l'organe d'administration de la banque. A ce titre, il en définit les orientations stratégiques, appréhende et détermine la politique de gestion des divers risques auxquels la banque est exposée.

Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, en son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet.

Le comité d'audit a principalement en charge les missions suivantes :

- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes.
- Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôles.
- Prendre connaissance des conclusions et des recommandations de l'audit interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en œuvre des actions correctives.

Le comité de rémunération, en charge des missions suivantes :

- Proposer les rémunérations du Conseil de Surveillance.
- Préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de rémunération des membres du Directoire.
- Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines.
- Valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire par le Président du Directoire et les soumettre au Conseil de Surveillance pour accord.
- Réaliser l'évaluation du Président du Directoire.
- Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

Le Directoire

Il est l'organe exécutif de la banque. Il met en œuvre les stratégies et les politiques définies par l'organe d'administration.

Le Directoire du Crédit du Maroc a mis en place le Comité de Direction Générale. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque en terme de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la banque.

Le Comité Exécutif est l'organe responsable de :

- suivre les résultats commerciaux et financiers de la banque ;
 - mettre en valeur les synergies entre toutes les unités de la banque ;
 - présenter les grands sujets transversaux ;
 - coordonner entre les marchés et les fonctions support.
- Le Directoire définit l'organisation générale de la gestion des risques et met en œuvre les processus d'octroi et de gestion, permettant d'appréhender, mesurer et maîtriser d'une façon globale l'ensemble des risques encourus par la banque.

Il est responsable du Contrôle Interne de la banque.

Il établit chaque année une **stratégie risques** qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et définit des limites opérationnelles pour :

- le risque de crédit par secteurs d'activités ou de groupes de risques ;
- le risque de liquidité Gaps de taux pour l'ALM ;
- les risques de marché VaR, stress-tests etc...

Cette stratégie risques est présentée au Conseil de Surveillance qui la valide.

Pour mener à bien ses missions, le Directoire a créé des comités spécialisés dont les principaux, en matière de gestion des risques sont :

- Le comité affaires.
- Le comité des flux.
- Le comité efficacité du fonctionnement.
- Le comité des grands projets.
- Le comité immobilier.
- Le comité des crédits.
- Le comité de déclassement et de passage au contentieux.
- Le comité financier.
- Le comité de pilotage et de suivi des risques.
- Le comité de suivi des risques sensibles.
- Le comité des crédits.
- Le comité ALM et risques de marchés.
- Le comité de management de la conformité.
- Le comité de contrôle interne.
- Le comité Nouveau produit Nouvelle Activité (NAP).
- Le comité fraudes internes et externe.
- Le comité juridique.
- Le comité sécurité.

1.2 Organisation de la gestion des risques

1.2.1 Le Contrôle Permanent des Risques Groupe

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de Surveillance, via le comité d'audit.

La DRCP définit les contrôles liés aux procédures au

premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- **Risque de contrepartie** : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés.

- **Risques financiers** :

1. **Risque de marché** : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.

2. **Risque de liquidité ou de taux** : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux.

- **Risque opérationnel** : risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG).

1.2.2 L'Audit et l'Inspection

La Direction de l'Audit et de l'Inspection assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au comité d'audit.

2. Exposition aux risques et stratégie de couverture

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de Surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des délégations qu'il a distribuées aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés.

LIVRET FINANCIER

PUBLICATION DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2016

page 6

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

Au-delà des limites subdéléguées, les décisions sont prises par le comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un comité dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et une conformité aux normes.

Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le recouvrement est opéré par le réseau jusqu'au premier impayé inclus. Ensuite, à partir du second impayé, il est pris en charge systématiquement par la plate-forme de recouvrement créée à cet effet, qui poursuit le travail de recouvrement à l'amiable.

Pour le marché PME/PMI et Grande Entreprise, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au recouvrement et restructuration dé créances.

Si le dossier passe en « Compromis », il est pris en charge par la Direction Juridique qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique en relation avec le groupe d'appartenance et qui font l'objet de notation par la maison mère Crédit Agricole SA.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une **appréciation quantitative et qualitative**. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

Grille de notation Corporate

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles

Les contreparties notées aux échelons E et F sont insérées dans le suivi rapproché opéré sur les risques sensibles et sous l'autorité du comité dédié.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte (loss alert et stop loss). Les sets de limites concernent le change comptant, le trading BdT, le trading CD, la Trésorerie, et les Repos.

Organisation de la filière

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

• Le Front Office (FO) :

Le **FO** est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en terme de **couverture et financement**. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

• Le Back-Office (BO) :

Le **BO** suit le traitement post-marché des opérations : **confirmation, paiement, règlement-livraison et comptabilité**. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction du Service Clientèle et des Flux.

• Le Pôle Contrôle des Risques de Marché (PCRM) :

En matière de suivi et de contrôle des activités de Marché, le PCRM a en charge :

- Le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée (stop loss) ;
- Le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...) ;
- La surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- Production et analyse des P&L de gestion ;
- Production et contrôle qualité des indicateurs de risques ;
- Back testing de la VaR ;
- Production et analyse des stress scenarii ;
- Vérification des données de marché ;
- Vérification que le BO s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil FO et BO ;
- Production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Engagements et Risques de Contrepartie.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de l'établissement avec, des séparations de pouvoir entre le front office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises ;

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle Contrôle des Risques de Marché a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositif de contrôle :

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

Risques de taux : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change : c'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

Le principe général de la mesure est d'obtenir des positions de change **Spot équivalent** de toutes les opérations en isolant le risque de change des autres risques. On utilise pour cela les valeurs actuelles nettes des flux.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelles et globale, stop loss...).

Risques liés aux défauts : une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de crédit pur,
- des risques de règlement/livraison,
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir, livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le **risque de livraison** ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur titres (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delivery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le **risque de variation**. Cette perte potentielle peut d'ailleurs se révéler être un gain !

Ce risque affecte le change à terme, les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste) et les opérations de pensions. Le risque total est la **somme des risques instantanés et potentiels**. La mesure du risque de variation est obtenue à travers la valeur de remplacement courant (MtM ou valeur de marché) à laquelle est ajoutée une majoration add-on pour tenir compte des évolutions futures (dérive potentielle du MtM).

Ces risques sont encadrés par des **limites en volumes** individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Une organisation des portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) en phase avec l'arborescence risques a été mise en place avec une séparation entre le banking book (ALM) et le Trading et ce, pour un meilleur pilotage des activités.

Pour cela, des deals internes entre les différents portefeuilles de la DMC ont été implémentés dans Arpson avec la définition des règles de prix de transfert interne sur les instruments de change et de taux. Ces deals concernent à la fois les opérations de financement/ refinancement entre les différents desks de la Salle mais aussi le transfert de positions entre ALM et Salle des Marchés.

LIVRET FINANCIER

PUBLICATION DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2016

page 7

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil de Consolidation du Groupe (Global View Risk) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM.

Aussi, les stress globaux selon les méthodologies du Groupe sur ces activités sont calculés hebdomadairement via l'outil Groupe.

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans l'outil Groupe (CADRE) et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

2.3 Risques Opérationnels

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- La maîtrise du coût des risques opérationnels.
- La prévention des grands risques.
- L'optimisation de la couverture des risques.
- L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

La composante organisationnelle :

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant des risques et contrôles permanents, structure faitière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le comité d'audit, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

La composante qualitative :

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative :

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

La composante d'allocation de fonds propres :

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'information est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités (PCA)

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques,
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre,
- d'un dispositif de gestion de crise,
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

5. Prestations de services essentielles externalisées

Elles sont encadrées par un dispositif spécifique.

Les conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

2.4 Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque.

Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

Gouvernance :

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la fonction ALM qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

L'approche en taux a pour objectif de mesurer in fine, l'exposition des résultats de la banque aux fluctuations des taux d'intérêt du marché. Elle s'intéresse donc exclusivement aux encours dont les taux resteront fixes sur une période donnée ; les encours corrélés aux taux du marché n'étant pas exposés à ce type de risque.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées. Elles sont basées sur le calcul de gaps de taux, définis comme étant la différence entre les ressources et les emplois par maturité exposés au risque de taux.

Le risque de liquidité

Il représente pour la banque l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances. Le risque de liquidité se traduit donc à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements.

Il apparaît lorsque des besoins inattendus sont subis par la banque et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- **Funding risk** : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).
- **Time risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).
- **Call risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Tous les produits de bilan sont traités en fonction de leur échéance finale, sans tenir compte de la nature du taux.

Afin de mieux appréhender la gestion de la liquidité courante du Crédit du Maroc, un comité mensuel de coordination de trésorerie a été mis en place. Par ailleurs, le comité ALM a défini des limites visant à encadrer le déficit de la trésorerie résiduelle. Un programme d'émission de certificats de dépôt a également été lancé depuis 2007 afin de mieux accompagner le plan de développement de la banque.

Conventions d'écoulement :

Les conventions ALM sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré et puis validé par le comité ALM.

Le Crédit du Maroc procède à des mises à jour régulières des conventions. Celles-ci sont nécessaires dans la mesure où elles garantissent une meilleure adéquation de l'analyse avec l'évolution du marché et des comportements de la clientèle. Ces mises à jour visent également à se conformer davantage à la réglementation en vigueur, notamment en matière de taux d'intérêt (modalités d'indexation des taux révisables et des taux réglementés).

Système de mesure :

Le pilotage des risques financiers est géré par ATLAS, outil développé en collaboration avec le Groupe Crédit Agricole S.A.. Il est opérationnel depuis 2008.

3 Application des recommandations du Comité de Bâle

Depuis 1974, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, créé à l'initiative des banques du G10, a institué un corpus de règles prudentielles destinées à garantir la solidité et la stabilité du système bancaire international.

Au fil des années, ce dispositif a montré ses limites et ses faiblesses pour encadrer une activité bancaire en perpétuelle évolution. Le besoin d'un dispositif plus complet est apparu pour prévenir les nouveaux risques.

Ainsi est né l'accord « Bâle » sous la présidence de l'Américain Mc Donough, qui repose sur 3 piliers :

Pilier 1 : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : risque de crédit, risque opérationnel et risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour les risques de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

Pilier 2 : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

Pilier 3 : Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « Méthode de base » pour le risque opérationnel.

La banque a engagé un large chantier pour lui permettre de produire dans les délais impartis par le Régulateur, le ratio de solvabilité aux nouvelles normes. Pour cela, elle a acquis, un calculateur « Fermat » qui est production depuis la fin 2007.

Parallèlement la banque a engagé les chantiers relatifs au pilier 2, pour l'application des textes réglementaires de la Banque Centrale.

4 Perspectives :

Le Crédit du Maroc, en étroite relation avec le Groupe C.A.S.A, compte mettre en œuvre les dispositions les plus avancées de « Bâle », qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- Adapter la politique d'allocation des fonds propres aux activités.
 - Mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des Fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc...).
 - Mettre à niveau la gestion opérationnelle des risques.
 - Garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc...
- Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation seront engagés selon un planning établi par un groupe projet et validé par un comité de pilotage dédié et présidé par le Président du Directoire.

LIVRET FINANCIER

PUBLICATION DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2016

page 8

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

COÛT DU RISQUE (2.1)

(En milliers de DH)

	30/06/2016	30/06/2015
Dotations aux provisions	-296 413	-378 268
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-289 348	-273 317
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	-	-93 528
Autres provisions pour risques et charges	-7 065	-11 422
Reprises de provisions	101 203	20 357
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	81 708	18 486
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	16 050	-
Reprises des autres provisions pour risques et charges	3 446	1 872
Variation des provisions	-86 154	-13 374
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-6 550	-3 395
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-82 437	-18 783
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	4 951	9 471
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-2 119	-668
Coût du risque	-281 364	-371 285

MARGE D'INTÉRÊT (2.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2016			30/06/2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	1 041 317	195 805	845 512	1 074 272	270 236	804 036
Comptes et prêts/emprunts	979 936	192 582	787 354	1 025 059	265 963	759 096
Opérations de pensions	14 832	3 223	11 609	2 125	1 079	1 046
Opérations de location-financement	46 550	-	46 550	47 088	3 195	43 894
Opérations interbancaires	55 808	11 158	44 649	61 678	9 364	52 314
Comptes et prêts/emprunts	22 673	11 007	11 666	31 773	9 364	22 410
Opérations de pensions	33 134	151	32 983	29 905	-	29 905
Emprunts émis par le Groupe	-	94 501	-94 501	-	75 466	-75 466
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	67 922	-	67 922	83 795	-	83 795
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 185 046	301 464	883 582	1 219 745	355 065	864 680

COMMISSIONS (2.3)

(En milliers de DH)

LIBELLE	30/06/2016	30/06/2015
Titres	2 006	1 414
Emission	552	189
Transmission d'ordres	1 070	788
Autres	384	437
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	10 412	10 694
Gestion d'actifs	6 997	7 186
Conservation	3 415	3 508
Engagements de prêt	7 360	8 363
Gestion des moyens de paiement	70 549	65 174
Ingénierie financière	-	-
Autres	105 526	97 902
Total produits d'honoraires et de commissions	195 853	183 547
Conservation	-1 105	847
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	-14 696	14 153
Total charges d'honoraires et de commissions	-15 801	15 001

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS (2.4)

(En milliers de DH)

	30/06/2016	30/06/2015
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	36	-1
Plus values de cession	64	-
Moins value de cession	-28	-1
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	36	-1

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Réseau, Développement et grande clientèle, et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	842 047	21 535	863 582
Marge sur commissions	180 120	-69	180 051
Produit net bancaire	1 080 900	23 192	1 104 092
Charges de fonctionnement	-505 942	-11 203	-517 145
Résultat d'exploitation	239 144	11 195	250 339
Résultat net	160 869	89	160 958
Résultat net part groupe	160 869	59	160 928

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 30/06/2016

(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	30/06/16
Donnés :	18 034 215
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	34 960
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	17 505 058
Clientèle de détail	494 197
Reçus :	-
Garanties financières	-
Données :	5 866 152
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	3 512 427
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	2 335 447
Clientèle de détail	18 278
Reçus :	3 103 142
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	3 103 142
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	-
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	-
- Engagements de prêt donnés :	-
- Garanties financières données :	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

LIVRET FINANCIER

PUBLICATION DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2016

page 9

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

INFORMATION SECTORIELLE

Le Crédit du Maroc, filiale du Groupe Crédit Agricole S.A., exerce les métiers principaux suivants : le Réseau, le Développement et la Grande Clientèle.

RÉSEAU

Le réseau couvre l'ensemble du territoire avec une organisation multi-marché favorisant la proximité client et l'efficacité opérationnelle. Il s'appuie sur 328 agences, 10 centres d'affaires, 3 représentations à l'International et 10 espaces Maskane, destinés aux clients particuliers, professionnels et TPE, en plus de 10 centres d'affaires pour les clients PME-PMI. L'ensemble est organisé en 9 directions régionales avec un staff renforcé pour plus de proximité avec le client.

La Banque Privée, dispositif spécifique à la clientèle haut de gamme, offre des solutions financières sur-mesure adaptées à cette catégorie de clients, qui sont accompagnées d'un suivi et d'un conseil professionnel de qualité en termes de placements et de transmission de patrimoine.

GRANDE CLIENTÈLE

La banque de la Grande Entreprise est organisée par secteur d'activité pour plus de professionnalisme, elle couvre ainsi les domaines suivants :

- l'ingénierie financière, qui apporte un conseil professionnel sur des sujets spécialisés de fusion & acquisitions, d'origine d'opérations de marchés, et de financements structurés.
- le secteur des services, qui couvre les institutionnels et les sociétés de financement, apporte son expertise à ce segment de clientèle exigeant.
- le secteur de l'immobilier et du BTP, qui assure la constitution et le suivi d'un portefeuille de clientèle de promoteurs immobiliers, de professionnels du tourisme, et couvre les besoins des grandes entreprises du BTP.
- le secteur de l'industrie qui s'occupe des activités relevant de

l'industrie mécanique et métallurgique, de l'énergie, la chimie et industrie pharmaceutique.

- le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui, dans une optique d'accompagnement du secteur agricole au Maroc, finance l'agriculture et l'agro-alimentaire et assure à sa clientèle grandes entreprises un conseil spécialisé et le financement de ses projets.
- le secteur des multinationales, qui couvre l'ensemble des opérateurs multinationales quel que soit leur activité, et notamment les filiales des clients du Groupe Crédit Agricole France.

DÉVELOPPEMENT

Le développement comporte le Marketing et Marchés, l'International et les Métiers spécialisés.

Le Marketing et Marchés vient en appui au réseau et à la grande clientèle pour assurer une expertise par marché, une spécialisation des actions et une structuration de l'offre de produits et de services par segment de clientèle.

L'International regroupe les métiers de l'Offshoring, les activités de marchés et les Relations Internationales, concentré un savoir-faire reconnu, dans les opérations internationales bancaires et para-bancaires.

CRÉDIT DU MAROC PATRIMOINE

Crédit du Maroc Patrimoine est la filiale chargée de la création, la mise en marché et la commercialisation des OPCVM auprès de ses clients ainsi que les clients du Crédit du Maroc à travers un programme de formation et d'animation dédié à tous les réseaux.

CRÉDIT DU MAROC ASSURANCE

Filiale de courtage d'assurances et de réassurance toutes branches, elle est chargée de la commercialisation des produits d'assurances dommages et du développement de l'activité bancassurance en collaboration avec les différents marchés de la banque.

CRÉDIT DU MAROC CAPITAL

Crédit du Maroc Capital, société de bourse, agit en tant qu'intermédiaire boursier et dépositaire agréé.

CRÉDIT DU MAROC LEASING & FACTORING

Crédit du Maroc Leasing et Factoring apporte, à travers sa branche leasing, des solutions de financement en crédit bail mobilier et immobilier à destination des entreprises et professionnels marocains. À cet effet, Crédit du Maroc Leasing et Factoring bénéficie de l'expertise de Crédit Agricole Leasing et Factoring en France et s'appuie sur le réseau national de distribution de la banque Crédit du Maroc.

Crédit du Maroc Leasing et Factoring met à la disposition de ses clients des équipes expérimentées et des solutions performantes dans le cadre d'une relation de proximité.

Le Crédit du Maroc, à travers sa filiale Crédit du Maroc Leasing et Factoring, offre ses produits d'affacturage, et ce pour mieux satisfaire les besoins de financement de la clientèle des entreprises.

L'offre d'affacturage permet d'apporter aux entreprises une solution sécurisée de gestion et de financement de leurs créances clients. CDM Leasing et Factoring capitalise sur l'expertise d'Eurofactor, Groupe Crédit Agricole S.A, et dispose d'une équipe spécialisée en affacturage pour conseiller les clients sur l'offre adéquate pour financer leur poste client et sécuriser leur trésorerie.

CRÉDIT DU MAROC OFF-SHORE

Crédit du Maroc Offshore - Banque Offshore - a pour mission principale le financement en devises à court, moyen et long terme des sociétés non résidentes implantées dans les zones franches, et assure également tous les traitements de sa clientèle en offshore afférents aux transferts émis et reçus, ainsi que les opérations de change. Elle accompagne aussi tous les investisseurs étrangers désireux de s'implanter au Maroc. Les activités du Crédit du Maroc Offshore -banque offshore- sont certifiées qualité ISO 9001 version 2008 par le bureau Veritas.

PRÊTS ET CRÉANCES (3.2)

(En milliers de DH)

30/06/2016	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	70 297	-	-	-	70 297
Administrations centrales					
Établissements de crédit	70 297	-	-	-	70 297
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	41 514 103	5 119 773	3 549 627	261 138	42 463 111
Administrations centrales					
Établissements de crédit	4 898 917	-	-	-	4 898 917
Institutions non établissements de crédit	3 035 193	1 577 376	641 166	63 791	3 907 612
Grandes entreprises	16 814 176	1 561 125	1 282 310	141 276	16 951 715
Clientèle de détail	16 405 817	1 981 272	1 626 151	56 071	16 704 867
Total	41 224 399	5 119 773	3 549 627	261 138	42 533 408
31/12/2015	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	78 390	-	-	-	78 390
Administrations centrales					
Établissements de crédit	78 390	-	-	-	78 390
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	40 274 592	4 933 766	3 455 897	181 714	41 570 747
Administrations centrales					
Établissements de crédit	4 580 728	-	-	-	4 580 728
Institutions non établissements de crédit	2 935 862	447 780	144 049	22 529	3 217 065
Grandes entreprises	16 797 640	1 191 425	881 458	118 367	16 989 240
Clientèle de détail	15 960 363	3 294 560	2 430 390	40 819	16 783 714
Total	40 352 983	4 933 766	3 455 897	181 714	41 649 137

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement. (2) Valeur comptable brute des actifs dépréciée individuellement

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE (3.3)

(En milliers de DH)

30/06/2016	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	76 208	62 839	-5 220	139 047
Instruments de dette	4 147 858	-	-	4 147 858
Administrations centrales	4 135 120	-	-	4 135 120
Établissements de crédit	12 738	-	-	12 738
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	4 224 067	62 839	-5 220	4 286 905

(En milliers de DH)

31/12/2015	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	22 242	41 662	-8 003	63 904
Instruments de dette	4 160 465	-	-	4 160 465
Administrations centrales	4 000 509	-	-	4 000 509
Établissements de crédit	159 955	-	-	159 955
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	4 182 707	41 662	-8 003	4 224 369

LIVRET FINANCIER

PUBLICATION DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2016

page 10

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE (3.4)

(En milliers de DH)

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives) ¹⁷	Valeur nette comptable totale	
					30/06/2016	31/12/2015
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales,						
Établissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Établissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
TOTAL						

NÉANT

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (3.5)

(En milliers de DH)

30/06/2016	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	1 290 575		43 449
Actifs financiers disponibles à la vente	-	4 286 905	51 139	-
Prêts et créances	-	-		-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
Autres actifs financiers	-	-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	4 283		-8 729
Passifs financiers au coût amorti	-	-		-
Autres passifs financiers	-	-		-

31/12/2015	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 186 475		41 264
Actifs financiers disponibles à la vente	-	4 224 369	42 318	-
Prêts et créances	-	-		-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
Autres actifs financiers	-	-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	6 308		-2 925
Passifs financiers au coût amorti	-	-		-
Autres passifs financiers	-	-		-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (3.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2016		31/12/2015	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	551 481	2 247 575	537 043	2 211 314
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	414 581	884 436	398 907	846 679
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF (3.7)

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	60 139	101 891	204 416	-	32 513	398 959
Dotations	4 164	7 101	-	-	997	12 262
Montants utilisés	53	1 150	-	-	415	1 618
Montants non utilisés repris au cours de la période	1 207	149	16 050	-	1 771	19 177
Autres mouvements	-	-1 791	-	-	-4 000	-5 791
Solde de clôture	63 043	105 902	188 366	-	27 325	384 636

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la

date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la

location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

LIVRET FINANCIER

PUBLICATION DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2016

page 11

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	365 021	305 666	59 354	364 243
> 1 an ≤ 5 ans	1150 417	1 008 079	142 338	1 148 892
> 5 ans	156 651	137 894	18 758	32 345
TOTAL	1 672 089	1 451 639	220 450	1 545 480

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	30/06/16	30/06/15
Impôts courants	38 878	123 392
Impôts différés	184 113	76 419
Actifs d'impôts courants et différés	222 991	199 812
Impôts courants	18 542	12 313
Impôts différés	219 881	197 402
Passifs d'impôts courants et différés	238 423	209 714
Charge d'impôts courants	166 043	21 451
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-76 626	25 555
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	89 417	47 006
Le taux effectif d'impôt		
	30/06/16	30/06/15
Résultat net	160 958	83 221
Charges d'impôt sur les bénéfices	89 417	47 006
Taux d'impôt effectif moyen en %	35,71%	36,10%
Analyse du taux effectif d'impôt		
	30/06/16	30/06/15
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	-1,29%	-0,90%
Taux d'impôt effectif moyen	35,71%	36,10%

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2016

Au 30 juin 2016, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	1 163 254	10,69	10,69
AUTRES	1 154 496	10,61	10,61
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS			
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	8 563 464	78,70	78,70
Total	10 881 214	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées. A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDÉS

Au titre de l'exercice 2015, le Conseil de Surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende net par action de 8 DH, payable en numéraire.

	2015	2014	2013
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	8,00	22,00	27,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	7,52	22,27	26,95

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 646 888	1 303 318	-	-	-	2 950 205
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	13	-	-	-	13
Total des actifs	1 646 888	1 303 330	-	-	-	2 950 218
Passifs : dépôts et emprunts	1 303 318	1 646 888	-	-	-	2 950 205
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	34 482	13	-	-	-	34 495
Total des passifs	1 337 800	1 646 900	-	-	-	2 984 700
Garanties émises par le groupe	671 980	-	-	-	-	671 980
Garanties reçues par le groupe	-	671 980	-	-	-	671 980
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées						
	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	4 328	32 429	-	-	-	36 757
Charges d'intérêts	3 305	31 510	-	-	-	34 816
Honoraires et commissions	200	71	-	-	-	271
Autres charges	822	847	-	-	-	1 670
Total des produits dont :	68 029	8 645	-	-	-	76 674
Produits d'intérêts	31 510	3 305	-	-	-	34 816
Honoraires et commissions	71	200	-	-	-	271
Autres produits	1 965	1 940	-	-	-	3 905
Produits de dividendes	34 482	3 200	-	-	-	37 682

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans.
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.

• Le montant de l'engagement dépend :

- de l'évolution du salaire,
- du nombre d'années d'ancienneté,
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

• Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.

• Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.

• Le montant de l'engagement dépend :

- de l'évolution du salaire,
- du nombre d'années d'ancienneté (barème),
- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

LIVRET FINANCIER

PUBLICATION DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2016

page 12

EXTRAIT DES NOTES ET ANNEXES IFRS

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	30/06/2016	31/12/2015
Provisions pour prime de fin carrière	31 935	29 847
Provisions pour indemnité de départ volontaire	43 158	43 025
Provisions pour prime de fidélité	31 141	29 030
Total	106 234	101 902

	30/06/2016	31/12/2015
Taux d'actualisation	2,79%	3,37%
Taux d'évolution des salaires	3,75%	3,75%

Il est à noter que le Crédit du Maroc a engagé, en 2013, une action d'envergure sur l'ensemble de son périmètre visant à optimiser sa performance sur tous les axes. Ce plan, pluriannuel, porte le nom de CAP2018.

En accompagnement de ce plan, et conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée relatives aux indemnités de cessation d'emploi, le Crédit du Maroc a inscrit sur les comptes de 2013 une provision couvrant l'estimation des frais que les actions induites par ce plan vont générer, notamment le coût d'accompagnement de départs volontaires de collaborateurs pour un montant global de 56 Millions de DH.

Cette inscription dans les comptes 2013 s'appuie notamment sur le fait que ce plan a été présenté au Conseil de Surveillance du 13 décembre 2013, a fait l'objet de plusieurs communications internes à la banque, ainsi qu'en Comité d'Entreprise ou il a été notamment expliqué que :


- le Crédit du Maroc lance un plan de départ volontaire en accompagnement des projets d'amélioration de l'efficacité et de gain de productivité,
- le traitement se fera sur la base du volontariat selon les principes de la convention collective du GPBM.

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX


Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses). Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat. L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin juin 2016 se présente comme suit :

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	2 147	-794	1 353
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	1 791	-663	1 128

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES CONSOLIDÉS)



Fidaroc
Grant Thornton



pwc

GROUPE CREDIT DU MAROC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2016

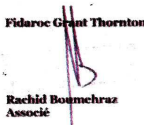
Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 4.445.678, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 160.958.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.


Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit du Maroc arrêtés au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 28 juillet 2016

Les Commissaires aux Comptes



Rachid Boumechraz
Associé



Mohamed Rqibat
Associé